

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12187

Une réunion publique d'information est prévue le 15/10/2024 à 18h30 - salle DEBATY au 2ème étage -

Administration communale d'Etterbeek -Avenue des Casernes 31/1

Inscription obligatoire : [urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels) ou 02/627.27.58

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

**Adresse: Avenue Edouard de Thibault 2-8 - Rue Général Tombeur 24-28-34 –  
Rue de la Gare 18-20**

**Objet de la demande : Etendre l'enseignement artistique de temps libre (RHOK) existant en construisant deux nouveaux volumes pour une académie de musique et une académie des arts visuels et audiovisuels ; construire un abri à vélos couvert, poser un pavage, créer un patio et abattre 2 arbres.**

Périmètre et zone : PRAS : zones mixtes

Motifs principaux de l'enquête :

- Art. 175/15 - Projet soumis à rapport d'incidences : 24) Equipements d'intérêt collectif ou de service public dont la superficie de plancher dépasse 1.000 m<sup>2</sup>
- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction), l'art.5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant), l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) - (toiture - éléments techniques), l'art.13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots), 0.7.2. du PRAS (équipements dont la superficie de plancher dépasse la superficie de plancher autorisée par les prescriptions particulières de la zone), 3.5.1° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

**L'enquête publique se déroule du 07/10/2024 au 05/11/2024.**

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 19 novembre 2024, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne** : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site [etterbeek.brussels](http://etterbeek.brussels)

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : [urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels) ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique ([urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels)) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 05/11/2024** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

**A Etterbeek, le 27/09/2024**

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,  
Annick PETIT

Le Bourgmestre,  
Vincent DE WOLF